VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Exceptionnelle

Pour un Placement de Valeur et Lucratif.

Le stock de commerce, machines, bouilloires machine à vapeur, installations, appareils, dépendances, meubles de bureau, le droit d'occupation et le patronage, la clientèle et les affaires de l'établissement heureux et populaire, connu comme

Le Pelican Cracker Factory

Maintenant en pleine opération aux encoignures des rues Tchoupitoulas et Lafayette et des rues Commerce et Lafayette

AUSSI

Mulets, Wagons, Harnais, etc.

AUSSI

La superbe, Pedigreed, jument, "Ora" et le bel étalon, Pedigreed, "Rapides", et 27 bons mulets, camions, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais divers.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 31 décembre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Magasins, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 décembre 1900, pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'encan les effets mobiliers suivants à savoir:

1o Les machines consistant en partie de la bouilloire, machine, arbre de couche, poulies, courroies, machine à couper les biscuits, machine à glace, mélangeur de pâte pour gâteaux mous, râteller, lèche-frite, anget, tables, mélangeur de pâte, étendeur, machine à couper, machine à cylindre en croix, écraseur de pâte, deux machines pour cuire le candi, réservoirs en fer et "Four" dévidoire et installations et divers, dépendances, meubles de bureau, LE DROIT D'OCCUPATION, ET LE PATRONAGE, LES AFFAIRES ET LA CLIENTELE de l'établissement connu comme le "Pelican Cracker Factory".

2o Plusieurs mulets, wagons, harnais, etc., et à 2 heures P. M., le même jour, sur les lieux No 1137 rue Tchoupitoulas, il sera vendu, une belle jument, un superbe étalon, 27 bons mulets, camions, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais, et de nombreux autres articles appartenant à une écurie bien tenue; coffre-fort en fer, etc.

Conditions—Comptant.

16 déc—16 20 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS.

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,654—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1o Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de O. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2o Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, là dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 2 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'îlet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc, et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendance, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement sûr et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Ecr., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des pétitionnaires.

2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 62,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840, rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par cent vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Constance et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Il a une première profondeur de cent dix pieds de la cour à un angle droit vers la rue Constance de quatorze pieds cinq pouces et deux lignes; de là il a une autre profondeur de dix pieds jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure quatorze pieds cinq pouces et deux lignes. Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises No 722 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmund J. Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,

2 Résidences Simples,

3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1o Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Quatrième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre commence à 60 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2o Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3o Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple, en bois couvert en ardoise, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2845 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4o Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Dryades, Septième et Baronne, et désignée par la lettre A sur un devis de voyer par George De Armas, voyer, daté le 17 octobre 1900; ledit lot A formant l'encoignure des rues Huitième et Dryades et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces à la rue Dryades de 79 pieds 10 pouces, et 79 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., occupée comme un chantier de bois et loué $6 par mois.

5o Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations situées dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B, sur le devis sus-mentionné de George de Armas; la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 69 pieds 9 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1833 et 1835 rue Huitième et loué pour $9.00 de chaque côté.

6o Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet que les propriétés quatrièmement et cinquièmement décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades, 20 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 31 pieds 6 pouces, de là 9 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Huitième, de là une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 3020 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie ou plus au tout comptant, la balance s'il y en a, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, lesquels ensemble avec le coût des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,202—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de course.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,202, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de la banquette orné d'une barrière en fer sur le devant, et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres de Revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—au 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tacite Viennat, dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certains carrés de terre, ou îlets de terre situés dans le Troisième District de cette ville. Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou; îlet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Treasure; îlet No 34 (maintenant 831) est borné par les rues Joséphine, Solidelle, Delery et Tricou; îlet 40 (maintenant 835) borné par les rues Joséphine, Solidelle, Benton et Gordon; îlet No 48 or 58 (maintenant 970), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Celestine; îlet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Celestine; îlet No 61 (maintenant 1108), borné par les rues Monroe, Gordon, Libérale et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smit, Encanteur—Bureau 312 rue Carondelet.

27 nov—27—déc 2 9 16 23 27.

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato.

Un joli Cottage Double (Toujours Loué).

Succession de Mary Jane Alexander.

No 62,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles étant composé de l'entier du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132, bornée par les rues Toulouse, St-Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin; un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 23 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de F. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 23 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié, daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2o Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet, contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de E. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 9 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3o La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4o La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 48 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5o La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'îlet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 85 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rues Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié la plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant ou anciennement appartenant à H. Saloy, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6o La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A, B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 69 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7o Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 183 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet, lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 55 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc, faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en bloc ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente par devant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 26

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de Wm [illegible] No 13,057 du Dossier de la Cour Civile de District, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un ordre signé le 7 décembre 1900 par l'Hon Geo H. Théard juge de la susdite Cour Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Dix lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny et Lot et la promenade Floride mesurant comme suit:

Lot 6 à 9 inclusivement mesurant chacun trente pieds deux pouces et six lignes sur la promenade Floride par cent soixante dix pieds de profondeur; lot No 10 mesurant trente pieds onze pouces de face sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Mandeville.

Lots Nos 20, 21, 22 et 23 sont contigus et mesurent chacun trente trois pieds trois pouces et trois lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur, et lot No 24 mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Lot.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District,

No 4810 rue Tchoupitoulas.

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,026 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moelhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hessel, par acte pardevant W. J. Castel, notaire, le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 534.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4810 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique. Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans, Lac, dans l'îlet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'îlet 17 "B" de Carrollton, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hamelin, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R.-I. pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE Mme CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2o Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes, notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable.

UN COTTAGE SIMPLE,

No 3941 Avenue Tulane encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt. Dans la succession de Louisa [illegible]. No 63,061, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI le 22 janvier 1901 à midi à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges etc., situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1894 par S. G. DeLisle, annexé à un acte pardevant John Bassich notaire, sur la dite date d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane; lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ledit encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne le séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 105 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Rendon et les dits lots mesurent chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt.

Les améliorations là-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3941 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs la balance en billets payables à un et deux ans garantis par lien de vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurité. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Bassich, Jr, notaire.

19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession Louisa Pohlmann.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI le 24 décembre 1900, à 10:30 heures A. M., sur les lieux No 3828 rue Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,027, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison, réclamations, actions, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 déc—14 16 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE,

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,027, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 460 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B, C.

Lot A forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot A et mesurant 49 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 49 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 8 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme le No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rosal.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63,237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rosal, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 440 borné par les rues DeSoto ou Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désignés par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou DeSoto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur d'Alger.

SUCCESSION DE THOMAS CANNON, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 62,089.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI 15 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 3 novembre 1900.

Deux certains lots de terre, avec les améliorations, droits, voies, etc., situés à Alger, dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans dans la partie de terre communément connue et appelée Belleville, et désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet No 14, lequel est borné par les rues Homer, Jackson, Chestnut et Vallette par un plan de Louis Pilié, voyer, daté le 18 septembre 1846, déposé au bureau de A. C. Ainsworth, notaire public en cette ville; ledit lot 15 mesure 52 pieds 3 pouces de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur, et le lot 16 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Vallette sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; acte de vente pardevant M. S. Mahoney, N. P., aux frais de l'acquéreur; taxes de 1900 doivent être payées par l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis.

15 déc—15 16 23 30—jan—6 13 15

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

LOCATION CENTRALE PRES DES FERRIES, ALGER

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 10 janvier 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pope et als vs John J. Heald ou Heild et als, No 62,070 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Evan, Olivier et Alix, désigné par le No 23 dans l'îlet No 4 (maintenant 81), et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2o Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 215 rue Seguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaronde et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos et plans 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de la dite propriété, au-dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour notaire incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN Beau Lot pour Bâtir SUR LA RUE PERRIER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 décembre 1900 de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de E. J. Hart, No 45,308 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 47, borné par les rues Perrier, Prytanée, Valmont et Dufossat, et désigné par le numéro deux sur un plan par W. Fenyhey, voyer, déposé dans le bureau de C. C. Lasreyere ou Ladeyere, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Une localité excellente pour résidence.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de ville et de l'Etat de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, vingt pour cent comptant du prix de l'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Deuxième District.

Henry J. Bruning vs Michael J. Larkin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,433—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 janvier, 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1o Quatre certains lots de terre dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 553, borné par les rues David, Solomon, St Pierre et Toulouse, lesdits lots sont désignés par les numéros 10, 11, 13, 14, sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 22 décembre 1898. Lot No 10 forme l'encoignure des rues David et St Pierre et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et face ou profondeur à la rue David; lot No 11 commence à une distance de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes de l'encoignure des rues St Pierre et David et mesure vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face à la rue David sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles. Lot No 13 commence à une distance de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Toulouse et David et mesure vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face à la rue David sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles. Lot No 14 forme l'encoignure des rues Toulouse et David et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et face ou profondeur à la rue David.

2o Huit certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 554 borné par les rues David, Solomon, St Pierre et Toulouse; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 15, 16, 17 et 18, sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, le 22 décembre 1898, lots 6, 7, 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Lots 15, 16, 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

R. L. Tullis, avocat pour le plaignant.

1er déc—1er 4 7 14 21 28—jan 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bons d'Or Hypothécaires, etc.

Benjamin Andrews, Sr. vs Gustave R. Dorwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,315—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 31 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois Bons d'or de première hypothèque de la Compagnie du Golfe, une corporation organisée sous les lois de l'Etat de New Jersey, portant les numéros 88, 89 et 90, chacun pour le montant de mille dollars, l'intérêt payable en janvier et juillet, et le principal payable en 1918.

Trente six coupons non dus de $25.00 chacun étant attachés à chacun desdits bons.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Clegg et Quintero avocat du plaignant.

18 déc—18 19 22 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.

A. Schwartz et Bros vs J. R. Bies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 52,616—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville le JEUDI 27 décembre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District dans l'îlet borné par les rues [illegible] Compress et l'avenue Carrollton, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 153, mesurant vingt sept pieds de face sur la rue Treizième sur une profondeur de cent cinquante pieds.

2o Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District dans l'îlet borné par les rues Treizième, Dublin, Culpepper et l'avenue Carrollton, et sont les lots 16, 17 et 18 dans l'îlet No 153 mesurant ensemble quatre vingt deux pieds de face sur l'avenue Carrollton par cent [illegible] pieds deux pouces, et formant l'encoignure des rues Treizième et [illegible].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

[illegible] Roser, avocat pour le plaignant.

2 déc—2 [illegible] 30—déc 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St Denis, entre Troisième et Quatrième

ET UN TERRAIN VACANT

Conduct [illegible] vs Mme Wilma Wm [illegible] Taylor vs Peter P. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias adressé à Frank Marquez, ancien Shérif civil de la paroisse d'Orléans et par le susdit ancien shérif à moi transféré et adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 17 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'îlet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St David sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser Jr. avocat pour le plaignant.

15 déc—15 16 21 29—janv 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le numéro municipal 1225 rue Bourbon entre les rues Hôpital et Quartier.

Edmond Barthe, administrateur, vs Louis Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,601—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 10 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes privilèges et avantages, y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 79 borné par les rues Bourbon, Hôpital, Quartier et Dauphine et mesurant en mesure française, trente (30) pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, borné sur le côté le plus près de la rue Hôpital par la propriété de Mme Vve Bouny ou ses représentants et sur le côté le plus près de la rue Quartier par la propriété de Mme Séverin Latapie ou ses représentants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry Chiapella avocat pour le plaignant.

7 déc—7 9 14 21 28—janv 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Soniat, dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Magasins et Robert.

Peoples Homestead Association vs John A. Harris et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Constance et Soniat, dans l'îlet borné par les rues Magasins et Robert, mesurant ensemble soixante deux pieds et six pouces de face à la rue Constance, par une profondeur uniforme sur la rue Soniat de cent vingt pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour le plaignant.

1er déc—1 7 14 21 28—3 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de valeur du Quatrième District.

Portant le nouveau No Municipal 708, ancien numéro 74 rue Félicité, entre les rues Annonciation et Chippewa.

German Protestant Orphan Asylum vs Mme Catherine Schatten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, [illegible] décembre 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Annonciation et Chippewa et désigné comme lot No 8 de l'îlet No 6, sur un plan fait par Pilié, voyer de la ville, daté le 27me jour de mai 1829 et déposé comme plan No 41 du livre des plans No 1, dans les archives de W. Christy, anciennement notaire, aussi par le No Six sur un devis plus certifié par W. Hodgson, encanteur, fait d'après un plan fait par J. N. Tourne, voyer, daté le 18me jour de février 1882, en sa possession, d'après lequel plan et devis ledit lot mesure, M. A., cinquante (50) pieds de face au dit Chemin Félicité sur cent neuf (109) pieds et dix et trois quarts (10 3/4) pouces sur la ligne du lot No "Cinq" et cent sept (107) pieds onze (11) pouces sur le côté du lot No Sept. Les bâtisses sur ladite propriété sont connues par le nouveau numéro 708, ancien No 74 rue Félicité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour le plaignant.

24 nov—24 25 30—déc 7 14 21 27